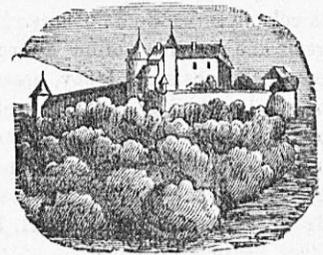




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois, » 2 50
 Étranger . 1 an, » 9 —
 . . . 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2¹⁵ 5¹⁵ 8⁰⁰ ← Bulle, arr. 8⁵⁵ 10⁰⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10¹⁰

ANNONCES

Canton, une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. Réclames : 80 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haagenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

BULLE, le 8 mai 1903.

Les nouveaux canons.

Après 26 ans de service, notre artillerie de campagne, forte de 56 batteries avec 336 canons, va être reléguée dans la catégorie des vieilles armes, bonnes à être exposées dans nos musées comme antiquités, à moins que la Confédération ne les passe à quelque nation asiatique ou au Sultan du Maroc, par exemple, qui en aurait bon emploi actuellement.

Non pas que nos canons soient fatigués des batailles pour la défense de nos frontières ou la conquête de nouvelles provinces, non, ils ne tonnent que dans des manœuvres de paix; leur grand défaut est d'être trop vieux, démodés, et c'est pour cela qu'on les envoie rejoindre leurs ancêtres de bronze ou de fer.

Depuis 10 ans déjà, une Commission d'experts, composée des hautes sommités du grand état-major fédéral, étudie, essaie, rejette ou approuve différents types de nouveaux canons; ces jours-ci enfin elle est tombée d'accord pour admettre un système, celui du canon à recul sur affût.

L'armée suisse sera dotée de 72 batteries à 4 pièces par batterie, soit 288 canons, calibre 7,5. Ce nouveau matériel de guerre coûtera 21 millions 700,000 francs.

C'est un beau denier.

Passé encore, si ce nouvel armement devait suffire pour un certain nombre d'années, mais rien ne prouve que dans 10 ou 15 ans nos colonels jugent la nouvelle arme trop usée à son tour et proposent son remplacement par un système encore nouveau et pour imiter toujours nos voisins, les grands États.

Le jeu des petits canons est un amusement

coûteux qui laissera bien vite le peuple suisse, l'avenir n'est peut-être pas si lointain où, en père de famille sévère, il supprimera les joujoux à ses enfants trop exigeants.

La Commission a été unanime à reconnaître les avantages du canon à recul sur affût et à recommander ce modèle. Voici ces avantages:

1. Possibilité de tirer avec précision une série de coups sans repointage et sans appareil immobilisant préalablement les roues.
2. Simplicité de la construction de l'appareil de recul; pas de perte de glycérine.
3. Protection efficace des parties délicates.
4. Réduction du poids de la pièce désembrelée dans une mesure qui permettra de maintenir le calibre de 7,5 cm. et de munir la pièce de boucliers sans excéder le maximum possible du poids total.

« Ces avantages du canon à recul sur affût, dit le message, sont si sensibles pour le service de la pièce, la rapidité et l'efficacité du feu qu'ils font passer à l'arrière plan les inconvénients qui peuvent résulter de la complication de l'appareil, des difficultés de l'entretien et de la longueur de l'affût ».

La Commission s'est prononcée pour la réduction de six à quatre du nombre des pièces de la batterie, de façon à tirer pleinement parti de la rapidité du feu. Chaque pièce serait dotée pour la même raison de 800 projectiles au lieu de 500, ce qui porte à dix le nombre des caissons de la batterie, soit 2 1/2 par pièce au lieu d'un. Les six lourdes voitures de la réserve de la batterie seront remplacées par quatre voitures de construction moderne. Le nombre des batteries est élevé de 56 à 72, ce qui réduit encore de 336 à 288 le nombre des pièces. La différence pourra être com-

plétée dans la suite par les obusiers de campagne.

La commission estime que pour hâter le réarmement de l'artillerie on devrait éviter de faire participer cette arme pendant deux ans aux manœuvres d'automne; de cette façon, l'opération serait terminée trois ans et demi après le vote des Chambres. Quant aux frais, ils se montent à 21 millions 700,000 fr., y compris l'achat de munitions, du harnachement des chevaux, des voitures et caissons. Une somme de 700,000 fr. serait prélevée sur le fonds de vieilles armes. Quant aux 21 millions restants, l'emprunt récent les a mis à la disposition du fisc. Il reste à savoir si la dépense sera portée au budget du département militaire comme ça a été le cas pour l'achat des nouveaux fusils. Le Conseil fédéral estime qu'il est préférable, afin d'éviter des déficits et pour la simplicité des calculs, de faire figurer cette somme au compte de la dette.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Banque centrale. — La commission du Conseil des États qui s'est réunie à Lucerne dimanche et lundi pour examiner la question de la Banque centrale, propose au Conseil des États d'adhérer à la décision du Conseil national du 20 mars, par laquelle le Conseil fédéral est invité à présenter un nouveau projet de loi pour l'application de l'article 39 de la Constitution fédérale.

Suisses à l'étranger. — Deux Suisses à Salonique ont été les victimes des attentats à la dynamite commis dans cette ville. L'un, Otto Trumpler, d'origine zurichoise, est mort. Il avait 45 ans. Le second, Fridolin Jenny, a été blessé. Nos deux compatriotes sont les membres les plus en vue de

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 42

LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN

Traduit de l'allemand par P. César.

— Eh! mademoiselle, que peuvent bien renfermer mes paroles pour vous surprendre ainsi? Nous autres, nous sommes assez objectifs pour reconnaître et admirer le beau et le vrai partout où ils se présentent. A mon humble avis, l'artiste français, ou, si vous aimez mieux, l'acteur, — est bien supérieur à l'acteur allemand, non seulement dans les pièces de simple conversation, mais aussi et particulièrement dans les hautes tragédies. En premier lieu, ce qui le distingue, c'est le ton naturel, tranquille ou vif, tel enfin qu'il existe dans la bonne société. Chez nous, on n'a rien de semblable. Si l'un de nos acteurs doit dire: Veuillez vous asseoir, on: Ayez la bonté de me donner un verre d'eau, il prononce ces mots en roulant de gros yeux; s'il avait des plumes, il ferait la roue, comme ce dindon que j'aperçois dans la cour. En outre, dans la tragédie, les Français ont encore cette petite qualité de ne pas se laisser entraîner par le réalisme. Ils sont amoureux des beaux vers; ils savent et ils sentent qu'un drame est avant tout une œuvre littéraire de grande

valeur. Aussi se gardent-ils bien de réciter sur un rythme monotone cette magnifique poésie.

Les Allemands — de même les Anglais — ont pris et conservé cette mauvaise habitude, d'un effet déplorable au théâtre. On dirait vraiment qu'ils ne comprennent pas, car ils ne mettent souvent ni sens ni idéal dans leur jeu. Des passages entiers d'alexandrins admirables sont jetés à la tête du public, tout d'une haleine, pour l'éblouir sans doute, comme un feu d'artifice qui part tout à coup, de telle sorte que les belles et grandes lignes, les richesses et les modulations harmonieuses d'une langue échappent aux auditeurs ou sont complètement défigurées.

— Ah! monsieur le docteur, quel partisan enthousiaste vous êtes de la littérature française! Mais, c'est vous qui devez aller à Berne, ce soir.

— Non répliqua Jean Almeneur — car la médaille a son revers. Si, à ce point de vue spécial, sans parler d'autres encore, j'admire l'art français, je ne puis que condamner les théories de quelques célèbres écrivains. Mais revenons au *Maître de Forges*.

C'est un mélange assez bien arrangé de sentiments extrêmes, de choses invraisemblables et parfois révoltantes. Prenez un seul fait, le nœud de la pièce, « la pointe d'aiguille » sur laquelle repose tout le drame: Claire de Beaulieu devient la femme d'un riche industriel pour la simple raison qu'il la demande en mariage au moment même où son premier fiancé, un duc, rompt leur projet

d'union, aussitôt qu'il apprend que Claire vient d'être complètement ruinée par un procès. Voyons un peu. Est-ce qu'un galant homme, parmi les spectateurs, peut encore s'intéresser à une femme qui se marie par vanité ou par vengeance, qui trompe son mari dès le premier pas, puisqu'elle ne l'aime point? Je ne dirai rien, et pour cause, de cette scène d'un goût fort douteux, du soir des noces. Il faut qu'un public soit bien vulgaire, ou bien grossier, pour trouver quelque charme à cette sensalité, ou à ce sentimentalisme qui, sous prétexte d'art dramatique, lui est offert dans *Le Maître de Forges*. Enfin, pour conclure par les paroles d'un jeune critique français, j'ajouterai: C'est de la triple essence de banalité.

— Ah! permettez, je dois relever une de vos observations, monsieur le docteur! Vous qualifiez de vulgaire, voire de grossier, le public de Berne qui sera, ce soir, très nombreux au théâtre. Sachez que vous parlez de gens qui ont droit à votre estime, répondit presque avec colère la jeune patricienne. Car, si j'étais à Berne, j'irais certainement. Je n'ai lu que le roman d'Ohnet, je ne connais pas la pièce qu'il en a tirée; mais je crois que si j'assistais à cette représentation, je n'éprouverais rien de ce que vous exprimez. Je suis donc aussi très vulgaire, même..

(A suivre.)

... nouvelle de machines perfectionnées...
 ... Crins divers, Ressorts, Literie. [219]
ÉRIEN
 ... de tous les
OMPLETS pour [372]
 ... beauté
 ... ES
 ... de Ballaigues
 ... plusieurs fabricants étrangers, tous les marchands de (H13167L) [412]
SSURANCE
 ... Fr. 1,538,951,77
 ... Fr. 649,812,20
 ... leur contrat de sociétaire aux leurs assurances dans le délai
 ... renseignements ultérieurs et recevoir (H2500Z) [418] is, instituteur, à **Maules**.
 ... de Bulle 1893.
 1903.
 ... 427, 461 et 573 sont sort (H1362F) [322]
 ... et Cie;
 ... antonale;
 ... ck, Aeby & Cie.
 ... LE CONSEIL COMMUNAL
 ... de la campagne qu'à partir de
L, A BULLE.
 ... rière.
 ... er choix.
 ... on CASTELLA
 ... demande
 ... un jeune homme de me apprenti-fromager. modes'e. À l'agence agricole Aug. BARR [890]
DÉPOT
 ... eures graines potagères de la maison (H1F) [266] ER, Berne, fondée en 1836, poste Barras, Bulle, s Treyvaud,
 GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

la colonie suisse de Salonique. M. Trumpler dirigeait une grande maison de commerce; il était protégé français. M. Jenny, protégé allemand, est aussi à la tête d'un important établissement commercial. Ce furent eux qui reçurent la mission militaire suisse chargée de suivre la campagne gréco-turque et qui était composée du colonel Boy de la Tour et du major L.-H. Bornand, aujourd'hui lieutenant-colonel.

Zurich. — Une chaudière monstre. — Le 25 avril, les ateliers des grands établissements Sulzer, à Winterthour, étaient en fête. On y célébrait l'achèvement de la 5000^{me} chaudière fabriquée dans la maison. Cette chaudière, un monstre, est destinée à la fabrique de lait condensé de Cham (Zoug). Elle mesure 2,2 mètres de diamètre, 9,1 de long, possède une surface de chauffe de 96 mètres carrés, supporte une pression de huit atmosphères et pèse 16,000 kilos.

Valais. — L'accident du Simplon. — L'inspecteur de la route du Simplon, M. Borter, a communiqué ce qui suit au correspondant de l'Agence télégraphique suisse à Brigue au sujet de l'accident de la route du Simplon :

« En prévision de l'ouverture de la route du Simplon aux voitures, j'étais parti le mercredi 27 avril avec une équipe de 20 hommes. Le vendredi et le samedi les travaux durent être interrompus, parce que la neige tombait avec persistance. Nous passâmes notre temps dans les refuges Nos 5 et 6.

La nuit où l'accident se produisit, 17 hommes logeaient dans le refuge N° 5 et 2 dans le refuge N° 6, tandis que je m'étais rendu à l'hospice avec un ouvrier. A l'hospice il y avait un mètre de neige fraîche. Les refuges où l'on peut, en cas de nécessité, loger 30 à 40 personnes sont distants d'une lieue les uns des autres, et sont établis en des points relativement sûrs. Aussi étais-je tranquille au sujet de mes ouvriers.

Le dimanche matin, à 6 h. 1/2, la nouvelle arriva à l'hospice qu'une avalanche avait emporté le refuge N° 6 construit en 1807, à 20 minutes de l'hospice, et que sur les personnes qui l'habitaient cette nuit-là, savoir le cantonnier Magnin, sa femme, sa mère, deux de ses enfants et les deux ouvriers venus pour déblayer la neige, trois d'entre elles avaient péri. Ce fut un des ouvriers échappés à l'accident qui apporta la nouvelle.

Les religieux, le personnel de l'hospice et moi nous nous rendîmes à l'hôtel Bellevue, voisin du lieu de l'accident, où se trouvaient les personnes sauvées; celles-ci n'étaient que légèrement blessées. Après avoir secouru les survivants, nous nous mîmes à la recherche des morts que nous trouvâmes bientôt.

Blessés et morts sont actuellement à l'hospice, On espère que les soins dévoués des religieux remettront promptement les blessés. Les morts seront enterrés dans le cimetière de Brigue Glis.

Le cantonnier Magnin, qui avait deux enfants avec lui, en avait cinq encore dans la vallée. Ces derniers avaient voulu rejoindre leurs parents le 30 avril, mais le mauvais temps les en avait empêchés. »

St-Gall. — Il y a actuellement à St-Gall quatre corporations ouvrières en grève : les maçons, les tonneliers, les gypsiers-peintres et les charpentiers.

Vaud. — Un singulier cas d'empoisonnement s'est produit lundi à Moudon : toute une série de personnes, ayant acheté du fromage au marché, ont été malades; quelques-unes ont été et sont encore en danger de mort. Une enquête s'instruit.

Le fromage incriminé est soumis à une analyse. — Fête des vigneron. — Les conseils de la confrérie des vigneron de Vevey, réunis mardi soir sous la présidence de l'abbé-président, M. E. Gaudard, conseiller national, ont décidé de célébrer la Fête des vigneron en 1905. Cette décision devra être ratifiée par l'assemblée générale de la confré-

rie qui est convoquée dans ce but pour le samedi 16 mai.

Genève. — Terrible accident. — La ville de Genève fait construire, aux Pâquis, un vaste bâtiment d'école. Près de 80 ouvriers de différents métiers du bâtiment sont occupés dans les diverses parties de cette bâtisse.

Dans le courant de l'après midi de mercredi vers 4 h. 1/4, trois de ces ouvriers, travaillant à la pose des pierres de taille dans l'escalier central, faisaient rouler une plaque de granit, pesant plus de 1700 kilos, destinée à former une des trois parties du palier du troisième étage. Au moment où cette plaque se trouvait sur celle du milieu, déjà posée, par suite d'une fissure, dit-on, cette dernière se partagea brusquement et tomba sur les paliers inférieurs qui cédèrent de même, en emportant dans le fond de la cage de l'escalier deux des ouvriers poseurs qui étaient occupés au troisième étage. Ces deux malheureux travailleurs furent tués sur le coup.

Le bruit a été formidable; tous les matériaux : plaques de granit, marches d'escaliers, poutrelles de fer, etc., formaient un amas de décombres qui ensevelissait les deux pauvres victimes du travail : les nommés François Michalaz, poseur, Français, 30 ans, marié depuis une année seulement; et Jean-Louis Magnin, poseur, Français, marié.

ÉTRANGER

France. — Voici les déclarations que M. Combes aurait faites à un sénateur, d'après l'article du *Soleil* :

« Je suis exaspéré, a-t-il dit, par l'attitude de tous ces évêques qui protestent contre mes circulaires. Je sais que je vais être interpellé au Sénat sur la question religieuse en général; j'en suis très satisfait. Il n'est pas possible, en effet, que je laisse passer les protestations de MM. les évêques. Les rapports de l'Eglise et de l'Etat sont tendus au point que je ne crois pas qu'ils puissent continuer de la sorte, ni même redevenir ce qu'ils ont été. La séparation de l'église et de l'Etat s'impose donc.

« J'en prendrai l'initiative au Parlement, dès la rentrée, et je poserai à ce sujet la question de confiance. Je ne serai peut-être pas suivi, mais ça m'est égal. Je me retirerai sans abandonner la lutte. Dans trois ans, le pays sera de nouveau consulté; les élections générales se feront sur la question religieuse.

« Ce sera notre grande « plate-forme », et j'emploierai toute mon activité, toute mon influence pour que les électeurs imposent à leurs mandataires la séparation de l'église et de l'Etat; j'ai la ferme conviction que je réussirai! »

Russie. — La nuit du 6 au 7, un incendie a détruit les ateliers de la fabrique russe de locomotives à Charkoff, où se préparaient les projectiles destinés à l'artillerie. Les pertes sont évaluées à 1 million de roubles.

Maroc. — Une dépêche de Melilla dit que le prétendant disposerait de 5000 hommes et qu'il compterait entrer à Fez avant deux mois. Il a envoyé de nouveau des émissaires dans les tribus kabyles pour demander leur appui.

Macédoine. — Le commissaire turc a remis au président du Conseil, M. Danef, une note verbale dans laquelle la Porte se plaint pour la première fois de l'importation de matières explosives venant de Bulgarie. M. Danef a refusé d'accepter cette note. Il a déclaré, d'autre part, au correspondant de la *Gazette de Francfort* qu'il repoussait de la façon la plus catégorique l'ombre même d'une responsabilité de la Bulgarie dans les événements de Salonique.

La *Morgenpost* dit que le bruit court dans les cercles bien informés de Vienne que Sarafof aurait l'intention d'envoyer des chefs de bandes macédo-

niens à Constantinople avec mission de faire sauter Yildiz Kiosk.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — Le Grand Conseil s'est réuni mardi matin, sous la présidence de M. Bise, président, pour la session ordinaire du printemps.

Le président a consacré quelques paroles émues à la mémoire de MM. Pierre Jungo, député de la Singine, François Corpataux, ancien député, et Grivel, directeur de la Banque d'Etat.

Après avoir entendu la lecture d'un message proposant d'élever l'indemnité journalière des députés qui n'habitent pas Fribourg, le Grand Conseil a voté le chiffre de 10 fr. pour ceux-ci, et de 5 fr. pour les députés domiciliés dans la capitale.

Les divers subsides ci-après sont alloués pour corrections de routes :

| | |
|-------------------------|------------|
| A la commune de Cottens | Fr. 2,600. |
| » Lentigny | » 1,600. |
| » Massonnens | » 1,700. |

La loi sur la peine conditionnelle ainsi que quelques modifications du Code pénal sont votées.

Les comptes de l'Université pour 1902 sont adoptés. Ils bouclent par un boni de 8237 fr. 75. Le fonds de l'Université va entrer dans une phase nouvelle par suite des legs Grivel et Westmaier.

Le Grand Conseil approuve également les comptes du collège St-Michel de 1902. Ceux-ci balancent par un boni de 10,059 fr. 26, provenant en grande partie des comptes de l'internat, d'une vente de bois et de produits des vignes.

Séance du 7 mai.

Le Grand Conseil aborde la discussion des comptes de l'Etat pour 1902. En présence du déficit de 137,838 fr. 97, le rapporteur de la Commission d'économie publique renouvelle les conseils d'économie qu'il a de tout temps donnés. Les capitaux sont trop engagés dans des entreprises lancées sous le couvert du progrès, comme importantes immobilisées pour de nombreuses années, sans espoir de rapport. Les chemins de fer seuls ont absorbé 3 millions qui sont sans rendement (subventions au Fribourg-Morat, à la Directe, au C.-B.-M., au Châtel-Palézieux).

Et après cela on caresse encore l'idée du Balle-Fribourg!

Les recettes ordinaires de l'Etat se répartissent comme suit :

| | |
|--------------------------|----------------|
| Propriétés de l'Etat | Fr. 684,543 56 |
| Droits régaliens | 28,721 10 |
| Impôts | 2,807,262 96 |
| Amendes et émoluments | 49,951 07 |
| Recettes diverses | 62,743 84 |
| Rentrées de dépenses | 271,723 42 |
| Recettes extraordinaires | 84,549 20 |

Total Fr. 3,989,495 15

Dépenses.

| | |
|--------------------------|---------------|
| Administration générale | Fr. 90,457 95 |
| Cultes | 8,412 10 |
| Instruction publique | 329,266 28 |
| Justice | 153,350 19 |
| Intérieur | 276,513 81 |
| Police | 471,115 01 |
| Finances | 1,797,099 36 |
| Guerre | 188,359 12 |
| Travaux publics | 476,316 69 |
| Dépenses extraordinaires | 336,443 61 |

Total Fr. 4,127,334 12

Ces divers chapitres sont adoptés, cela va sans dire, à la grande majorité.

M. *Bourgnacht*, avocat, critique vivement le système d'exploitation des comptes-courants. Ce chapitre s'élève à fin 1902 à 3,613,000 fr.

Un débat s'élève entre M. *Bourgnacht*, M. *Théaulaz*, directeur des finances et M. *Python* au sujet de certaines prétentions de la ville de Fri-

bourg à l'arrange d'Oron. C'est la Ville et l'Etat

Orange. — U tonnerres et d'éc huit heures sur l lons assez gros o dins potagers de

Dans la Broye table; une grêle minutes, blanche arbres fruitiers rages ont beauco et 18 avril, c'est De Morat, on gros comme des considérables.

La tempête coûté une vie h Un bateau de était trop grand plein lac de Neu nautique neuch portés à son se par cinq jeunes le plus jeune d du patron pêch rame était ten nommé Monney

Folre. — L mai a été d'une vue de la quant les transactions jours élevés, gr reusement plu jeunes porcs hausse.

Sol en m population d' quelque temps rain se produis au-dessus du v

Sur un espa forêt vierge s d'immenses cr

Fidèle cha
avis ses honora son domicile d (ancienne mais

Mises
DESCLOUX, V publiques, sous samedi 16 n du jour, à l'au maison, grange situés au milieu

A
un lit « res 120 fr. S'adresser au

On e
cuisinière à café, 1 les Place à l'ann avec références sur Montreux.

A
faute de place presque neuf. S'adresser à du Moléson, Bu

Tab
doux, agréable, Tabac, fin. feui Tabac en fio, 50 cigares fins, Winiq

mission de faire sauter

FRIBOURG

Le Grand Conseil s'est réuni à la présidence de M. Bise, ordinaire du printemps. Quelques paroles émues de Jungo, député de la commune, ancien député, et de l'ancien d'Etat.

La lecture d'un message de l'Etat a été lue par le Grand Conseil. Le Grand Conseil a voté 10 fr. pour ceux-ci, et 10 fr. pour ceux-là, domiciliés dans la capi-

après sont alloués pour

Fr. 2,600.
1,600.
1,700.

conditionnelle ainsi que le Code pénal sont votées. Les lois pour 1902 sont votées. Un boni de 8237 fr. 75. Les lois entrant dans une phase de discussion sont Grivel et Westmaier. Le Grand Conseil approuve également les lois de Michel de 1902. Ceux-ci sont de 10,059 fr. 26, provenant de l'Etat, d'une somme de vignes.

le 7 mai.

La discussion des lois de 1902. En présence du député rapporteur de la Commission, qui renouvelle les conclusions tout temps donnés. Les lois dans des entreprises de progrès, comme im-

de nombreuses années, les chemins de fer seuls sont sans rendement.

Sur un espace considérable, les sapins d'une forêt vierge sont couchés pêle-mêle et il existe d'immenses crevasses presque insondables.

de l'Etat se répartissent

Fr. 684,543 56
28,721 10
2,807,262 96
49,951 07
62,743 84
271,723 42
84,549 20

Fr. 3,989,495 15

Fr. 90,457 95

8,412 10

329,266 28

153,350 19

276,513 81

471,115 01

1,797,099 36

188,359 12

476,316 69

336,443 61

Fr. 4,127,334 12

adoptés, cela va sans

critique vivement le

comptes-courants. Ce

à 3,613,000 fr.

M. Bourgnacht, M.

ances et M. Python au

ions de la ville de Fri-

bourg à l'arrangement qui a mis fin au procès d'Oron. C'est là une vieille affaire pendante entre la Ville et l'Etat de Fribourg.

Orage. — Un orage de grêle, de pluie, de tonnerres et d'éclairs s'est abattu lundi soir vers huit heures sur Fribourg et ses environs. Des grêlons assez gros ont recouvert la chaussée. Les jardins potagers et les arbres en fleurs ont souffert.

Dans la Broye vaudoise, l'orage a été épouvantable; une grêle serrée est tombée pendant dix minutes, blanchissant le sol comme en hiver. Les arbres fruitiers sont abimés; les blés et les fourrages ont beaucoup souffert. Après le gel des 17 et 18 avril, c'est un véritable désastre.

De Morat, on mande que les grêlons étaient gros comme des noix; les dégâts aux cultures sont considérables.

La tempête de lundi soir a malheureusement coûté une vie humaine.

Un bateau de pêche de Portalban, dont la voile était trop grande, a chaviré sous la bourrasque, en plein lac de Neuchâtel. Les bateaux de la Société nautique neuchâteloise se sont immédiatement portés à son secours; une embarcation montée par cinq jeunes gens de 14 à 20 ans, a pu secourir le plus jeune des pêcheurs, âgé de 15 ans et fils du patron pêcheur Delley. Au moment où une rame était tendue à son compagnon, celui-ci, un nommé Monney, âgé de 22 ans, a coulé à pic.

Foire. — La foire de Fribourg du mois de mai a été d'une importance moyenne au point de vue de la quantité du bétail amené. Cependant les transactions ont été actives et à des prix toujours élevés, grâce à la température devenue heureusement plus clémente et plus favorable. Les jeunes porcs sont également recherchés et à la hausse.

GRUYÈRE

Sol en marche à Estavannens. — La population d'Estavannens était alarmée depuis quelque temps par un énorme glissement de terrain se produisant, par suite d'infiltrations d'eau, au-dessus du village.

Sur un espace considérable, les sapins d'une forêt vierge sont couchés pêle-mêle et il existe d'immenses crevasses presque insondables.

A la demande des autorités communales, MM. Gremaud, ingénieur cantonal et R. de Girard, professeur de géologie, à Fribourg, se sont rendus mardi sur les lieux et, après examen, ont conclu qu'il n'y avait pas de danger immédiat, et qu'au surplus, en cas d'aggravation du glissement, celui-ci serait arrêté avant d'atteindre le village, par un pli de terrain.

Néanmoins, des travaux importants s'imposent, qui consisteront spécialement à assainir le sol en mouvement. Ces travaux seront susceptibles d'être subventionnés pour le 80 % par le canton et la Confédération.

Broc. — Il reste encore quelques lots non réclamés, de la tombola de la Société de musique. Ces lots sont déposés jusqu'au 31 mai prochain à la Maison de Ville de Broc, où ils peuvent être réclamés. Passé ce délai, la Société se permettra d'en disposer.

Menus propos. — Nous voici à la veille de la fête des chanteurs gruyériens. La ville de Bulle s'appête à bien recevoir ses hôtes d'un jour. Mais peut-on dire que pour plaire elle va se parer des atours les plus gais? L'affiche-réclame dit que les rues seront pavoisées; de récents communiqués aux journaux priaient les habitants d'orner, garnir, embellir fenêtres et façades avec de la verdure, des fleurs et des drapeaux.

Or, comme chacun s'appête à faire de son mieux, les Bullois furent, l'autre jour, au son de la cloche, informés de la dispense de pavoisement. Pourquoi? Chacun dit, riant sous cape: Pavoisera? pavoisera pas!

Habitants de Bulle, vous êtes seuls juges souverains en la circonstance. Mettez-vous en frais de coquetterie, pavoisez, embellissez! Ne serait-ce que pour votre satisfaction.

Floitez drapeaux ...

Communiqué. — Il n'est pas inutile de faire remarquer au public que la cantine des chanteurs gruyériens est couverte d'une manière complètement étanche. En cas de pluie, les gouttières ne pourront pas s'y produire et les participants au concert peuvent être totalement rassurés.

Notons encore que le public amateur est admis aux concours à vue et d'exécution, moyennant la petite finance de 50 cent.

Comparaison.

Yverdon vient d'acclamer dans une fête populaire, où tous les partis étaient représentés, le conservateur Armand Pignet, nommé président du radical Grand Conseil vaudois. Cette ovation éclairée aux feux de Bengale, rehaussée par la présence d'une délégation du Conseil d'Etat et d'une foule de députés, est sans doute le premier fruit de ces belles fêtes du Centenaire où tous les Vaudois se sont serrés les coudes et les ont levés à l'unanimité des cœurs, à la fraternité et à l'indépendance de leur beau pays.

Tandis que la jeune République marche franchement dans le chemin de la démocratie, l'intransigeance continue à fleurir dans notre antique oligarchie fribourgeoise et le peuple tenu en bride, abaissé, et dénué de tout esprit républicain, craint le gouvernement plus encore qu'il ne l'aime, se laisse tondre à merci et souffre en silence qu'on lui escamote ses droits. Tous les discours de la manifestation yverdonnoise respirent la conciliation et célèbrent la largeur de vue et la tolérance de l'Etat vaudois.

Et quel est le régime de notre peuple?

Longtemps encore on lui servira de grands congrès cosmopolites et tandis qu'il écoute, bouche béante, la faconde mystique des Monsignori pourpres ou violets, on sortira assez facilement de ses poches les petits millions destinés à réaliser les idées de nos mégalomanes.

Toutefois, si ces démonstrations cléricales ne contribuent guère à relever le niveau soit de la vraie religion et de la moralité, soit de l'esprit démocratique et républicain, elles ont, paraît-il, indiqué notre pays aux congrégations françaises qui s'appêtent à l'envahir.

Puisse ces dernières payer au fisc un impôt triple! comme elles avaient coutume de le faire en France au dire de Mgr Delamaine (voir Liberté de jeudi). A. & M.

Est-ce un hasard heureux ou non?

Il est certain, écrit M. O. G. à B., que le rhumatisme qui me faisait souffrir depuis des semaines a totalement disparu depuis que j'ai fait l'emploi de 2 emplâtres Rocco. Les emplâtres Rocco se trouvent à 1 fr. 25 dans les pharmacies.

Fidèle RASTOLDO

chaudronnier (B215H)

avis ses honorables clients qu'il a transféré son domicile dans la maison Corninboeuf (ancienne maison Wehner), près de l'Écu.

Mises publiques.

Duclos, Véronique exposera en mises publiques, sous de favorables conditions, samedi 16 mai 1903, dès les 2 heures du jour, à l'auberge communale de Sorens, maison, grange et écurie, un verger appartenant situés au milieu du village. (H243B)[430]

A VENDRE

un lit « renaissance » complet, 120 fr. S'adresser au bureau du journal. [429]

On demande

1 cuisinière à café ou 1 cuisinier à café, 1 lessiveuse ou 1 lavoir. Place à l'année. Bons gages. S'adresser avec références à l'hôtel de Jaman, les Avants sur Montreux. (H2841M)[424]

A vendre:

faute de place, un potager à 4 trous presque neuf. S'adresser à M. Joseph GENILLOU, rue du Moléson, Bulle. [423]

Tabac à fumer.

doux, agréable, 5 kg. Fr. 1.95 et 2.95
Tabac fin, feuil, 5 » 3.70 et 4.30
Tabac surfin, 5 » 5.30 et 5.90
50 cigares fins, 5 espèces, gratis. (H2990Q)[427]
Winiger, dépôt de fabr., Boswil.

PHARMACIE AUG. BARRAS

BULLE

Le public est informé, qu'à partir du 1^{er} mai, le soussigné dirige personnellement et définitivement l'exploitation de l'ancienne pharmacie Rieter, à Bulle. Auguste BARRAS, pharmacien. 431(H242B)

BAINS

Le public est avisé que les bains du Café du Nord, à Bulle, sont chauffés tous les jours, de 6 heures du matin à 10 heures du soir.

Cabine spéciale pour bains artificiels, soufre, sels, etc.

TÉLÉPHONE

Se recommande: F. KLINGUELY

Café!

J'envoie avec garantie de reprise:
5 kg. café fin, vert Fr. 4.20
5 » » vér. perlé, surfin » 5.80
5 » » extra fin et fort » 6.20
5 » » jaune, gros grains » 6.80
5 » » perlé, 1^{re} marque » 7.20
5 » » supérieur » 8.90
5 » Préranger Liberia » 9.40
5 » Vér. Ceylon, » 10.60
5 » Campinas, fin torréf. » 7.20
5 » » perlé, torréf. » 9.20
Thé chinois par kg. Fr. 4.20 et 5.35
Winiger, dépôt de gros, Boswil. (H3014Q)[426]

Café!

AVIS
Le soussigné a l'avantage d'aviser l'honorable public qu'il dessert dès ce jour l'auberge de LA CANTINE
Par des marchandises de choix, il sollicite la confiance de ses futurs clients.
La Cantine, 7 mai 1903.
432(H?B) Arnaud NISILLE

Boulangerie

Les soussignés avisent l'honorable public que, dès le 1^{er} mai, ils exploitent à leur compte la boulangerie-pâtisserie-confiserie de l'hoirie Desbiolles, grand'rue, Bulle. [403]
Se recommandent: Pierre & Emile Gremaud.

1300 billons

sont à conduire depuis la Tine à la Scierie de la Sionge, à Riaz. (H233B)
S'adresser à M. TORRE, à Riaz. [420]

Magasin de chaussures italien

Tour-de-Trême.
Cordonnerie en tous genres.
Travail prompt et soigné.
Prix modérés.
Se recommande: [415]
De Cherasco Pierre.

Tir militaire

A MAULES
les 10 et 17 mai.
Livrets de service et de tir indispensables. LE COMITÉ [407]

FUMIER

à vendre, à la Brasserie BEAUREGARD, à Bulle. (H236B)[419]

A louer:

un logement de 4 pièces.
S'adresser à l'agence de publicité Haerstein et Vogler, à Bulle. (H239B)[421]

Une maison très importante et très sérieuse de la Suisse allemande établirait à Bulle pour

dame

ou demoiselle disposant d'un petit capital de 8 à 10,000 fr., un commerce de bonneterie et mercerie, dont elle garantirait la bonne marche. Rendement net: 3000 fr. au moins.
Adresser les offres sous F4654J à Haerstein et Vogler, Bâle. [422]

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE: PAPIER A LETTRES

A vendre :

une bonne **jument** de 10 ans, harnachée, avec le char, et un **char à pont** à 2 chevaux. [414]
S'adresser à M. Louis PERROTTET, à Gume-fens, conducteur de lait à la Fabrique de chocolat, à Broc.

A VENDRE

à Morlon, joli domaine d'environ trois poses, avec verger garni d'arbres fruitiers de bon rapport et une maison en très bon état pouvant servir de séjour à la campagne. [410]
S'adresser à l'agence de publicité Haasen stein et Vogler, à Bulle sous H230B.

A LOUER

en ville, un **appartement** de 2 chambres cuisine et galetas. [408]
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

un **atelier pour charron**. [407]
S'adresser à M. Isidore GENILLOU, Bulle.

Grande mise de bétail à l'hôtel du Moléson ROMONT

Le **lundi 11 mai** courant (veille de la foire de Romont), M. Ernest DUNAND, exposera en mises publiques 20 mères-vaches, dont 15 fraîches vélées et 5 prêtées au veau. Une production journalière de 20 litres de lait peut être garantie pour au moins 10 de ces vaches.
1^{er} tour dès 11 heures du matin. Terme pour le paiement.
Romont, le 3 mai 1903. [408]
L'exposant : E. DUNAND

Bel âne

race du Piémont, à la disposition des éleveurs, chez Napoléon MAGNIN, Marsens. [405]

A vendre :

Un petit **char à bras**. [380]
S'adresser à M. A. PERRET-BERTHET.

MUTUELLE CHEVALINE SUISSE

Société d'assurance mutuelle contre la mortalité des chevaux.
Fondée à Lausanne sous les auspices de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, concessionnée par le Conseil fédéral.
Conditions libérales.
— Tarifs avantageux. —
S'adresser à M. Jos. Seydoux fils, représentant général pour la Gruyère et le Pays-d'Enhaut. [345]

A VENDRE

à consommer sur place ou à distraire, en tout ou en partie, environ 5500 pieds **foin** et **regain** de toute première qualité.
S'adresser à Etienne CASTELLA, à Grunyères, ou à M. Pierre PASQUIER, fermier, au Clos aux Cerfs. [329]

JEUNES FILLES

On engage continuellement des **jeunes filles** à la **Fabrique de chocolat de Broc**. [750]
Bon salaire dès le commencement.

SANG

Le meilleur **Dépuratif** du sang
Salsepareille Model
de la Pharmacie Centrale de Genève le meilleur et le plus agréable remède contre **Boutons, Dartres,**

épaississement du sang, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, etc. — Envoi dans le monde entier. Des milliers de lettres et attestations reconnaissantes de tous les pays.

Agreable à prendre.
1/2 lit., fr. 3.50; 1/2 lit., 5 fr.
— 1 lit., 8 fr. (une cure complète). —
Demandez expressément :
SALSEPAREILLE MODEL
avec la marque de fabrique.
Dépôt à **Bulle** : P. GAVIN, pharmacien ; à **Fribourg** : THÜRLEER & KOEHLER, pharmaciens ; **Châtel-St-Denis**, E. JAMBON, pharmacien. (H2256X)[236]



Cycles et automobiles

Vente. Echange.
Location. Réparations. Leçons.

Jos. GREMAUD,
mécanicien, **BULLE**

Atelier avec force motrice. Outillage spécial. Installation moderne. Transformation d'anciennes bicyclettes. Pose à bon compte de moyeux à roue-libre ou à deux vitesses. Bien assorti dans toutes les pièces de rechange et accessoires divers. Représentant direct des marques distinguées : Peugeot, Adler, Cleveland. Nouveaux modèles de bicyclettes, fabrication soignée et garantie. **Motocyclette** de dernière création 2 chevaux de force, remarquable par sa simplicité de conduite. Catalogues franco sur demande. [342]
Magasin à la Grand'Rue (Café Musy).



Banque Populaire de la Gruyère,

BULLE

Nous recevons actuellement des **dépôts d'argent** à
3 1/2 % en compte courant ;
4 % caisse d'épargne ;
4 % contre certificats de dépôts à 3 ans fixe. [339]



POUDRE MAYOR
tonique, dépurative, antiépidémique
POUR LE BÉTAIL



de B. MAYOR, vétérinaire et pharm. Marque déposée.
Vente en gros : Vve Alf. DELISLE & C^e, fab^{re}, Lausanne, et A. PANCHAUD, Vevey.
Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

HORLOGERIE & BIJOUTERIE

Grand choix de **régulateurs, réveils, montres Omega et Zenith, bagues fantaisie, alliances, broches, boucles d'oreilles, chaînes, sautoirs et breloques, baromètres et lunetterie.**
Achat d'or et d'argent [178]
Se recommande : L. GOBET, succ. de KOLLY.

FABRIQUE DE PÂTES ALIMENTAIRES DE FRIBOURG

Tous nos produits, tels que : nouilles, cornettes, aiguillettes, vermicelles, pastillages, etc., fabriqués exclusivement avec des blés durs de Russie, sont en vente dans tous les magasins. (H1799F)[400]

Spécialité : Pâtes aux œufs.

SEMOULES
Télégrammes : **MACARONIS, FRIBOURG.** Téléphone.

AVIS

Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'à partir du 1^{er} avril il dessert le

CAFÉ INDUSTRIEL, A BULLE.

Local de l'Union ouvrière.
Consommation de premier choix.

Léon CASTELLA

L'Arôme
Les Tubes de Boillon
Les Potages à la minute



permettent la préparation d'une bonne et saine cuisine. Ces produits surpassent en qualité toutes les imitations ; ce que chacun peut vérifier lui-même par des dégustations comparatives. En vente à l'état frais, chez Mme Vve Louis Körber, Bulle. (H1F)(381)

CIGARES

| | |
|-------------------------------|----------|
| 200 Vevey-courts, paq. blancs | Fr. 1.90 |
| 200 Rio-Grande, paq. de 10 | 2.45 |
| 200 Brésiliens | 2.95 |
| 200 Fiora-Havonne | 3.10 |
| 200 Edelweiss, très fins | 3.45 |
| 200 Ormon's vérit. | 3.90 |
| 125 Brissagos vérit. | 3.20 |
| 100 Allemands, p.t. mais fins | 1.90 |
| 100 Herzog, à 7 | 2.95 |
| 100 Sumatra, à 10 | 4.80 |

Présent gratis à chaque commande.
Aux revend., à partir de 20 fr., 5% de rab.
Winiiger, dépôt de fabr., Boswil.
[428](H2989Q)



N'achetez pas de **CHAUSSURES** avant d'avoir consulté le grand catalogue illustré avec plus de 200 gravures de la **Maison d'expédition**

Guillaume GRÆB,

4 Truttigasse, — ZÜRICH — Truttigasse 4.
Le catalogue sera expédié gratis et franco. J'expédie contre remboursement :
Souliers pour j. filles et garçons, très forts, Nos 26-29 à fr. 3.50; Nos 30-35 à fr. 4.50
Chaussons pour dames avec semelle de feutre ou cuir à fr. 3.—
Pantoufles en c. nevas pour dames à fr. 1.90
Souliers à lacer, très forts, pour dames, à fr. 5.50
les mêmes, plus élégants, avec bouts, à fr. 6.40
Bottines à lacer pour hommes, très fortes, à fr. 7.90
les mêmes, avec bouts, élégantes à fr. 8.25
Souliers d'ouvriers à fr. 5.90
Les articles ne convenant pas seront échangés.
Toutes mes marchandises sont garanties solides. (H3740Z)[781]
Service rigoureusement réel.
La maison existe depuis 22 ans.

3 AVANTAGES

sont offerts grâce à mes achats en gros, ce qui augmente chaque année la vente de mes chaussures :
1^o (chose principale) la bonne qualité,
2^o la bonne façon,
3^o le bas prix, par exemple :

| | |
|---|--------------|
| Souliers, forts, p. ouvriers, No 40/48 | Fr. 6.50 |
| Souliers à lacer p. mess ^{rs} , solides, coudés, crochets | 40/48 > 8.— |
| Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour messieurs | 40/48 > 8.50 |
| Souliers, solides, cloués, pour dames | 36/42 > 5.50 |
| Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour dames | 36/42 > 6.50 |
| Bottines de dim. à élast., sol. et élég., v. dames | 36/42 > 6.80 |
| Souliers d'enfants (garg. et fillettes), solides | 26/29 > 3.50 |
| Souliers d'enfants (garg. et fillette), solides | 30/35 > 4.50 |

Grand choix de chaussures en tous genres. D'innombrables lettres de remerciement constatant la satisfaction de ma clientèle et provenant de toutes les contrées de la Suisse et de l'étranger sont à la disposition de tout le monde. J'ai pour principe de ne pas tenir de la mauvaise marchandise, comme on en offre souvent sous des noms fallacieux. Garantie pour chaque paire. Echange immédiat et franco. Prix courant avec plus de 250 illustrations **gratis et franco.** (H1200Q)[205]
La plus ancienne et la plus grande maison d'expédition de chaussures de la Suisse.
Rod. HIRT, Lenzbourg.

DÉPOT

des meilleures graines potagères de la maison (H17)[266]
G. F. VATTER, Berne, fondée en 1836, chez Auguste Barras, Bulle, Louis Treyvaud,

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS



ABONNEMENT
Suisse... 1 an
... 6 mo
Etranger... 1 an
... 6 mo
payable d'avance
Prix du numéro
On s'abonne dans les bureaux de presse

Les députés dredi matin le l'emprunt 3 % Voici de que < 18,700,000 du 3 1/2 % 188 4,890,000 fr de l'emprunt à la Banque de l' tés d'ici à 1914 5,450,000 fr Eaux et Forêts tions hydro-éle 10,960,000 afin de lui per théciaires.

L'emprunt e tissement se 294,000 fr., ég Le produit d Fribourg par 15 septembre L'emprunt 3 mai pour le 15 La conversio de 62,000 fr. e La Banque rêt de 3 1/2 % attribuée à l'e celle de 4,890, de l'emprunt d recettes de 20 Caisse de l'Et

FEUILL
LA P
Tradu

— J'ai pent- pant Dongaldin elle se levait po versation ne se rais dû modifier pour la plupart On ne réfléchit avec une certain passer des niais est un talisman tout ce qu'il éor Obnet, mais c'es drames sur tous en sont considé quoi irions-nous portable à tout connaissance, pe ligentes, approu